



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 9144

Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, chargée de la décentralisation, sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet compte 9 collaborateurs. L'un d'entre eux est également nommé au cabinet de Mme la ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique mais exerce ses activités à titre principal au cabinet d'Anne-Marie Escoffier.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9144

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Décentralisation

Ministère attributaire : Décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6217

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4439